

ORIENTATIONS 2024

Le réseau Régional Les AMAP de Provence (LAdP) accompagne et renforce les groupes ainsi que les fermes en AMAP de la Région Sud. Notre association a pour but de promouvoir une alimentation durable, de soutenir les paysan·ne·s locaux, respectueux de l'environnement, avec pour objectif de favoriser la solidarité par le biais d'une relation durable entre citoyen·ne·s consommateurs·trices et paysan·ne·s.

Pour 2024, nos orientations et priorités régionales sont :

1. Accompagnement des AMAP

- Consolider, structurer et dynamiser les groupes d'amapien·ne·s à travers des temps d'échanges et d'accompagnements individuels.
- Pérenniser les partenariats AMAP pour développer l'offre de vente directe.
- Renforcer la visibilité, l'appropriation du cadre éthique et juridique des AMAP.
- Analyser la situation des AMAP pour mieux comprendre leurs forces et faiblesses.
- Structurer la commission agricole et éthique pour solidifier le partenariat en cas de dysfonctionnements AMAP / paysan·ne·s / amapien·ne·s, dans le but d'améliorer leurs relations.

2. Accompagnement des paysans

- Analyser la situation des paysan·ne·s pour mieux comprendre les besoins et les problématiques auxquels ils/elles se heurtent sur leur ferme.
- Maintenir et valoriser les paysan·ne·s en AMAP au travers de l'accompagnement du réseau PAYSAMAP (réseau des paysan·ne·s-conseil).
- Renforcer le réseau des paysan·ne·s-conseil afin d'être plus réactif dans l'intervention des sollicitations diverses, et mieux accompagner les paysan·ne·s et porteur·euse·s de projet.

3. Sensibilisation du grand public

- Répandre notre modèle en s'adressant aux citoyen·ne·s consommateur·trice·s, pour faire évoluer leurs modes de consommation et les accompagner dans la réappropriation d'une alimentation vecteur de bonne santé.
- Se concentrer sur la sensibilisation du grand public.

En parallèle, LAdP continuera de faire évoluer sa gouvernance et son fonctionnement en se formant, en mettant en place différents outils internes.



ORIENTATIONS 2024

Nos ressources

Moyens financiers

Le budget prévisionnel 2024 est fourni dans un document annexe.

Moyens humains

L'équipe salariée regroupe deux salariées à temps partiel en CDI et une salariée à temps plein en CDD jusqu'en novembre 2024 dans l'objectif de la prolonger en CDI.

2 des salariées sont animatrices de terrain, l'une sur le département 84 et le nord 13 et l'autre sur le département 06.

Les bénévoles au sein du Collectif, des groupes de travail et commissions, du réseau PAYSAMAP des paysans-conseils, des inter-AMAP locales.

Moyens matériels

Les locaux se trouvent à Orgon (siège actuel de l'association).

Concernant le système d'informations, nous sommes équipés d'une base de données permettant de faciliter le travail de secrétariat, de gestion des adhésions et d'animation du réseau.

Nos 3 salariées sont équipées de PC récents.

Relations partenariales

Dans le domaine agricole, nous sommes perpétuellement en contact avec nos partenaires (Terre de Liens Provence-Alpes-Côte d'Azur, Solidarité Paysans) et surtout avec Bio Provence et les Agribio, l'ARDEAR et les ADEAR, le GRCIVAM Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Confédérations Paysannes, les Paniers Marseillais, notamment au travers du pôle InPACT PACA (Initiatives Pour une Agriculture Collective et Territoriale).

Par ailleurs, la multiplication des réseaux d'AMAP régionaux et la mise en lien et mutualisation assurées par le MIRAMAP (Mouvement Inter-Régional des AMAP) nous permettent d'échanger continuellement avec les salarié-e-s des structures les plus proches de nous en termes d'objet associatif et de missions au quotidien.

Nos partenaires institutionnels sont, historiquement, le Conseil Régional, les Conseils Départementaux, les Métropoles et les intercommunalités.

